

Application de pesticides par aéronef, y compris par drone

Mise à niveau des connaissances

Août 2026

AVIS IMPORTANT

À compter du 1^{er} mars 2027, vous devrez avoir réussi l'un ou l'autre des **nouveaux examens sectoriels prescrits** pour renouveler votre certificat d'application de pesticides par aéronef (sous-catégorie CD1).

Pourquoi une mise à niveau?

Le **matériel d'apprentissage** et les **examens sectoriels** ont été mis à jour pour que la qualification du personnel qui applique des pesticides par aéronef (avion, hélicoptère, drone, etc.) reflète les récentes avancées technologiques et modifications réglementaires dans ce secteur.

Comment passer l'examen et s'y préparer?

- ▶ **L'inscription à l'examen** en ligne et **l'achat des guides d'apprentissage** au format numérique se font auprès de la Société de formation à distance (SOFAD).
 - Les guides d'apprentissage *Application de pesticides par aéronef* ET *Application de pesticides par drone* permettent de se préparer à l'examen [Utilisation des pesticides – Application de pesticides par aéronef, y compris par drone](#).
 - Les guides d'apprentissage *Application de pesticides par aéronef* ET *Application de pesticides par drone en milieu agricole* permettent de se préparer à l'examen [Utilisation des pesticides – Application par aéronef, y compris par drone, en milieu agricole](#).
- ▶ La SOFAD vous délivrera une **attestation de réussite** que vous joindrez à votre avis de renouvellement de certificat.
- ▶ La [politique sur l'encadrement des examens prescrits](#) indique les modalités de passation d'un examen, les modalités de reprise en cas d'échec et les mesures prises en cas de tricherie.

Comment renouveler votre certificat?

▶ Option 1 – Formulaire papier

- Transmettez par la poste votre avis de renouvellement avec votre attestation de réussite et le paiement par chèque ou par mandat-poste, à votre [bureau régional](#).
- Si vous avez égaré cet avis ou si vous ne l'avez pas reçu, remplissez le [formulaire](#) prévu à cet effet.

▶ Option 2 – Service en ligne

- Assurez-vous de détenir un compte [Service d'authentification gouvernementale](#).
- Remplissez votre demande [en ligne](#) et payez les frais par carte de crédit.

Vous avez des questions?

- À propos des permis et des certificats, contactez votre [bureau régional](#).
- À propos des examens et des guides d'apprentissage, contactez la [SOFAD](#).
- Pour toute autre question, utilisez le [formulaire de demande de renseignements](#).